

# 2024 L'ESSENTIEL DE L'ACTIVITÉ.



**2 535**  
attributions



**221 956 €**  
volume d'affaires



**20 004 ha** → **6 245 ha**  
rétrocédés vers l'installation



**47 055 ha**  
en gestion locative



**4 477 ha**  
de stock foncier



**633**  
conventions collectivités

Dans un contexte économique et climatique particulièrement tendu, le monde agricole a été durement mis à l'épreuve en 2024. La Safer Occitanie n'a pas été épargnée, accusant son premier déficit depuis sa création. Pour autant, elle demeure pleinement engagée aux côtés des agriculteurs.

Notre engagement pour le renouvellement des générations est resté une priorité : notre fonds d'aide à l'installation a bénéficié à 333 jeunes depuis sa création en 2019 pour un montant total de pratiquement 650 000 €.

Avec Izifriche®, notre nouvel outil de repérage des friches au service des stratégies foncières territoriales, nous sommes la première région de France à disposer d'un inventaire des friches : près de 100 000 ha, un potentiel immense pour la souveraineté alimentaire et l'accès au foncier.

L'événement "Partageons la Terre !" a marqué l'année, en rassemblant 800 participants à Toulouse le 15 octobre. Ensemble, nous avons plongé au cœur de la démocratie foncière en reconstituant un comité technique.

Tout cela est possible grâce à l'engagement de nos équipes, de nos président(e)s de comité technique, de nos vice-présidents, de notre Conseil d'administration ainsi que des correspondants de terrain et membres de nos instances locales. Dans un monde en transition, la Safer Occitanie est plus que jamais au cœur des enjeux de notre territoire.



**Dominique GRANIER**  
Président de la Safer Occitanie



[www.safer-occitanie.com](http://www.safer-occitanie.com)



La terre,  
votre projet  
notre passion

# AU CŒUR DES TERRITOIRES



## Inédit en Occitanie, Partageons la Terre !®

Comment les terres agricoles sont-elles attribuées ? Qui décide ?  
Le mardi 15 octobre 2024, **plus de 800 personnes** se sont réunies pour découvrir la réponse à cette question. Cette manifestation inédite en Occitanie a rassemblé **près de 500 étudiants** de l'enseignement agricole venus de toute l'Occitanie. Pédagogique, cet événement a sensibilisé le public aux enjeux du foncier agricole pour l'avenir avec le renouvellement des générations. Le public a pu vivre un comité technique départemental grandeur nature en immersion au cœur de la démocratie foncière. Chaque spectateur a pu faire le meilleur choix possible pour le territoire.

[Découvrez la page dédiée à cet événement sur notre site internet](#) 

## Izifriche®, recensez et visualisez les friches

Transformer les **friches agricoles en opportunités concrètes**, c'est possible grâce à un service complet et innovant proposé par la Safer Occitanie.

**Izifriche®** permet aux acteurs du territoire d'accéder à des données et outils permettant de recenser, qualifier et tenir à jour l'inventaire des friches agricoles produit par croisement des données vectorielles et reconnaissance automatique via l'Intelligence Artificielle WaSaBi (Wasteland Satellite Bulk identification) créée par le CNES.

 [Retrouvez une vidéo explicative sur notre chaîne YouTube](#)



## Bourse Foncière Forestière, un outil spécifique

La Bourse Foncière Forestière met en relation des vendeurs, des acquéreurs et des coéchangistes de forêts privées. Ce dispositif, développé sur notre territoire avec le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) et avec le soutien de la Région Occitanie, facilite les échanges fonciers forestiers.

Les informations sont saisies et mises en ligne par le CNPFF ou la Safer Occitanie. Cette bourse favorise la redynamisation de la gestion et les transferts de biens forestiers. Déployée sur toute la région Occitanie en 2024, déjà **12 000 utilisateurs** ont fréquenté le site et une **moyenne de 300 hectares** a été vendue chaque année.

[Rendez-vous sur le site dédié : www.bourse-fonciere-forestiere.com](http://www.bourse-fonciere-forestiere.com) 

## Près de 650 000€ pour 333 jeunes agriculteurs

Depuis sa création, plus de 300 jeunes agriculteurs ont pu bénéficier du fonds d'aide à l'installation. Ce dispositif innovant permet la prise en charge par la Safer sur ses fonds propres de 100% des frais notariés du jeune qui s'installe (plafonné à 2 000€).

En 2019, les actionnaires de la Safer Occitanie réunis en Assemblée Générale ont voté la création de cette aide dédiée à l'installation. Aujourd'hui, 333 jeunes agriculteurs ont pu bénéficier de ce dispositif pour un montant total de 647 114 euros.

 [Plus d'informations sur la page « S'installer » : www.safer-occitanie.com](#)



## Repères Institutionnels



5

Conseils d'administration



4

Comités Régionaux des Territoires



95

Comités Techniques Départementaux



6

Comités opérationnels



199

collaborateurs



13

départements



3 584

correspondants locaux

Parlons-en !

Rubrique « nous contacter » [www.safer-occitanie.com](http://www.safer-occitanie.com) ou par téléphone : 09 70 10 20 30

